projet pilote-transition école à la vie active (téva)

bilan de la première année

Comité de Transition

de la table de concertation personnes handicapées de la rive-sud (tphrs)

septembre 2013

**1. Introduction** page **3**

1.1 Mise en contexte

1.2 Composition du comité Transition

1.3 Mandat du comité

**2. Le choix des candidats** page **4**

**3. Le modèle d’intervention du projet** page **5**

**4. Le plan d’accompagnement Équipe École 2012- 2013** page **6**

**5. Bilan de la première année** page **7**

5.1 Les outils utilisés

5.2 Les élèves participants, les parents, les partenaires page **8**

5.3 Le recueil des données page **10**

5.4 L’efficacité de la démarche

5.5 Les points forts du projet page **11**

5.6 Les défis et les difficultés rencontrées

**6. Les recommandations** page **12**

1. **introduction**

Le présent document vient présenter le bilan du projet pilote TÉVA de la TPHRS après une première année d'expérimentation.  Ce projet a concrètement débuté en septembre 2012 au sein de la Commission scolaire des Patriotes. Afin de bien saisir la teneur de ce projet, il importe dans un premier temps d'en faire une mise en contexte détaillée.

Par la suite, le modèle d'intervention favorisé sera présenté ainsi que les outils utilisés. Évidemment, un portrait de la situation, sur le rôle et l'implication du comité de Transitions et sur le suivi des élèves sera exposé. Par ailleurs, nous tenterons d'évaluer l'efficacité de notre démarche et de voir s'il y a lieu de réajuster notre tir.

Pour terminer, nous présenterons les résultats obtenus et les recommandations pour la suite de cette première année d'opération.

**1.1 mise en contexte**

Le projet pilote TÉVA est issu de la TPHRS. De cette table, plusieurs comités de travail sont créés pour évaluer différents enjeux vécus par les personnes handicapées de notre territoire, soit les CSSS Pierre-Boucher et Champlain-Charles-Lemoyne. Le comité Transitions se rencontre une première fois en octobre 2010 dans l'objectif de faire un bilan de l'état actuel de toutes les transitions de la naissance à la fin de vie.

Le comité fait le constat que la transition école vie active (TÉVA) est problématique. Une multitude d'écrits existent sur le sujet et le comité prend la décision en juin 2011 de mettre en place un projet pilote sur le territoire pour la transition du secondaire vers la vie adulte. Le pilote permettra d'expérimenter et de recommander les meilleures pratiques. Trois écoles sont ciblées, soit l'École secondaire du Mont-Bruno, l'École De Mortagne et l'École orientante l'Impact.

**1.2 composition du comité en 2011-12-13**

* Sophie Plaisance de l’Association régionale autisme et TED Montérégie (ARATED-M)
* Carole Breau du Centre de santé et des services sociaux Pierre Boucher (CSSS-PB)
* Marie Michèle Lamarche du Collège Édouard Montpetit
* Alain Bertrand de la Commission Scolaire des Patriotes
* Céline Lachance et Maurice Fraser du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Montérégie-Est (CRDI-TED ME)
* Bertrand Legault de l’Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
* France Gilbert du Service de développement de l’employabilité de la Montérégie – Service externe de Main d’œuvre (SDEM-SEMO)
* Pauline Couture du Groupement des associations des personnes handicapées de la Rive-Sud (GAPHRSM)

Le comité insiste pour que tous les parcours de transitions soient pris en compte. Que l'on parle d'un parcours vers l'emploi, vers la continuité scolaire ou encore vers un parcours de participation sociale.

**1.3 mandat du comité**

* Mettre en place un projet pilote et assurer des conditions gagnantes
  + L’élève est placé au cœur de la démarche
  + Les parents ou les tuteurs sont des partenaires privilégiés
  + L’élève et sa famille s’impliquent activement
  + Les priorités d’action à entreprendre sont définis en fonction du rêve de l’élève (tient compte des choix et des champs d’intérêt de l’élève) et non seulement en fonction des services et des ressources disponibles
  + Concertation des différents partenaires
  + Une démarche coordonnée et planifiée, collaborative et intégrée au plan d’intervention ou au PSI
* S'assurer que les partenaires soient participants au projet lorsque le besoin se ressent
* Accompagner les équipes écoles
* Se préoccuper des outils adaptés aux élèves
* Faire les recommandations au comité MELS-MSSS

**2. Le choix des candidats**

Afin de favoriser la réusite du projet, le nombre d’élèves a été limité à un maximum de 10 participants.

Les enseignants ont été invité à cibler des élèves qui présentaient le plus de potentialités et choisir parmi des familles impliquées pour faciliter la mise en oeuvre et afin de s’assurer le plus possible la réussite du projet pilote

3. le modèle d’intervention du projet

**Le soutien et les interventions régulières par des personnes ressources** **du comité de transition auprès des enseignants/ de l’équipe école/des parents/des élèves/ /des partenaires/des décideurs/ des intervenants du RLS : un facteur essentiel.**

**Le comité transition s’est assuré le soutien de l’équipe TÉVA en Estrie**

Au cours de la première année d’expérimentation le comité Transition de la TPHRS a :

* Tenu des rencontres d’information avec les écoles De Mortagne, Mont-Bruno et Monseigneur Parent (printemps 2012) Les élèves sont ciblés par école, sauf à Mgr Parent.
* Tenu des rencontres d’information préparatoires pour les parents et élèves ciblés et les partenaires concernés.
* Créé un dépliant pour les élèves et leurs parents.
* Avisé les partenaires du MSSS qui gravitent auprès des jeunes en septembre 2012.
* Présenté en novembre les résultats du pilote au continuum DI-TED de CSSS-CCLM.
* Tenu des rencontres des équipes écoles à l'automne 2012 où un échéancier de mise en œuvre fut présenté. (annexe 1)
* Assuré un soutien et un suivi auprès du milieu scolaire tout au long de l’année (personnes ressources).
* Fait des représentations auprès des décideurs des différents organismes partenaires.
* Présenté en mars 2013 le bilan du projet pilote lors de la rencontre annuelle des partenaires du continuum DI-TED du CSSS Pierre-Boucher.

4. LE Plan d’accompagnement Équipe École 2012-2013

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Actions | Responsables /  Collaborateurs | Échéancier |
| **1**- Présenter la démarche aux parents et aux élèves concernés.  -Précisions des objectifs et des rôles de chacun | **Responsables**  Membre du comité  Transition  Direction  Enseignants(es) | En début d’année scolaire en vue de l’actualisation du plan pour la prochaine année scolaire |
| **2**- Distribuer les questionnaires aux élèves et aux parents intéressés par la démarche. | **Responsables**  Enseignants(es) | Suite à la rencontre |
| **3-** Compléter le questionnaire | **Responsables**  Enseignants(es)  Parents  Élèves | automne 2012 |
| **4**- Soutenir l’élève pour compléter son questionnaire. | **Responsable**  Intervenants(es) scolaire | automne 2012 |
| **5**- Recueillir tous les questionnaires et compléter le document synthèse. | **Responsables**  Enseignants(es)  **Collaborateur**  Intervenant pivot CS | décembre 2012 |
| **6**- Distribuer le document synthèse aux personnes concernées afin qu’elles puissent en prendre connaissance avant la prochaine rencontre. S’assurer qu’un intervenant accompagnera l’élève lorsqu’il prendra connaissance du document. | **Responsables**  Équipe d’intervenants et Intervenant pivot CS | janvier 2013 |
| **7**- Planifier la 2ième  rencontre pour l’élaboration du plan  d’action (possibilité de deux rencontres dans certains cas). | **Responsables**  Équipe d’intervenants et Intervenant pivot CS | février 2013 |
| **8**- Rencontre échange sur les constats faits à partir de la synthèse; élaboration du plan d’action (Objectifs, moyens, échéancier) | **Responsables**  Équipe d’intervenants et Intervenant pivot CS **Collaborateurs**  Parents  Élèves  Enseignants(es)  TES  Membres du comité Transition | février et mars 2013 |
| **9**- Actualiser le plan d’action | **Responsables**  Toutes les personnes impliquées dans le plan d’action | En cours d’année jusqu’en  Juin 2013 |

Les Étapes suivantes qui font parties de l’accompagnement d’une année scolaire n’ont pu être réalisées, compte tenu du début de l’expérimentation, ce qui a demandé de la souplesse dans les délais.

La rencontre *rapport d’étape, un retour en fin d’année sur les actions réalisées*, prévue en juin aura lieu en septembre et octobre en même temps que la révision du plan d’action 13-14 pour les élèves.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **10**- Convoquer et animer la rencontre  retour sur les actions réalisées (rapport d’étape)  retour sur l’expérience d’été révision du projet de vie (priorités) élaboration du plan d’action pour l’année en cours | **Responsable**  Direction d’école et équipe d’enseignants  **Collaborateurs**  Intervenant pivot CS  Parents  Élèves  Enseignant(e)  TES  Membre du comité Transition | Automne 2013 |
| **11**- Actualiser le plan d’action | **Responsables**  Toutes les personnes impliquées dans le plan d’action | En cours d’année scolaire     2013-2014 |

5. Bilan de la première année

5.1 Les outils utilisés

Afin de mettre en place la démarche TEVA à la Commission scolaire des Patriotes, différents types d’outils de différentes régions du Québec ont été évalués. Les équipes des deux écoles secondaires du Mont Bruno et De Mortagne ont choisi d’utiliser les questionnaires et outils d’accompagnement développés par l’équipe de l’Estrie puisqu’adaptés à des élèves ayant une déficience intellectuelle. Ces questionnaires ont deux versions : une avec pictogrammes et une sans. L’école Orientante l’Impact a choisi les outils développés par la région d’Abitibi.

Les questionnaires, fiches synthèses et plans d’action ont été utilisés tels quels. Pour l’instant, aucune modification n’a été apportée.

Avec certains élèves, les enseignants complétaient avec eux en clarifiant le vocabulaire et en élaborant des exemples concrets. D’autres ont complété des sections de questionnaires à la maison avec les parents.

**5.2 LES ÉLÈVES PARTICIPANTS, LES PARENTS ET LES PARTENAIRES**

**École secondaire Mont Bruno**

Direction : Cindy Dubuc

Enseignants : Julie Bellavance

Geneviève Charron

Éducateurs : Nathalie Durand

Psychologue : Julie Boissé

**Élève 1 :**

Age (30 sept) - 18 ans

Sexe - F

Diagnostique - DIL

Parcours scolaire - Formation préparatoire au travail

Secteur CSSS - Richelieu-Yamaska

Parents - père et mère

Partenaires - CSSS

**Élève 2**

Age (30 sept) - 18 ans

Sexe - M

Diagnostique - DIL

Parcours scolaire - Formation préparatoire su travail

Secteur CSSS - Richelieu -Yamaska

Parents - père et mère

Partenaires - CSSS

**Élève 3**

Age - 20 ans

Sexe - F

Diagnostique - DIL

Parcours scolaire - Formation préparatoire su travail

Secteur CSSS - Richelieu -Yamaska

Parents - père et mère

Partenaires - CSSS

**Élève 4**

Age - 18 ans

Sexe - F

Diagnostique - DIL

Parcours scolaire - Formation préparatoire su travail

Secteur CSSS - Pierre Boucher

Parents - père et mère

Partenaires - CSSS

**École secondaire De Mortagne**

Direction : José Lecavalier

Enseignants : Geneviève Lalonde

Éducatrice : Annie Sabourin

**Élève 5**

Age - 17 ans

Sexe - M

Diagnostique - TED

Parcours scolaire - Formation préparatoire su travail

Secteur CSSS - Haut Richelieu-Rouville

Parents - père et mère

Partenaires - aucun pour l’instant

**Élève 6**

Age - 18 ans

Sexe - M

Diagnostique - TED

Parcours scolaire - Formation préparatoire au travail

Secteur CSSS - Pierre Boucher

Parents - père et mère

Partenaires - CSSS (absente au plan d’action)

**École Orientante l’Impact**

Direction : Martine Picard

Personne ressource: France Darveau (psychologue)

Conseillère d’orientation : Nathalie Lassonde

**Élève 7**

Age - 16 ans

Sexe - M

Diagnostique - TED

Parcours scolaire - Projet particulier menant à la formation professionnelle

Secteur CSSS - Pierre Boucher

Parents - père et mère

Partenaires - aucun

**5.3 Le recueil des données**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Élèves participants | Familles impliquées | Plan d’action en marche | Élèves qui reçoivent déjà des services | Démarche entreprise pour recevoir des services |
| **7** | **7** | **6** | **5** | **1** |

Une famille a pris plus de temps pour s’approprier l’idée de la TEVA. Les parents ont fourni les documents du portrait de leur enfant en septembre 2013. La rencontre synthèse pour le plan d’action est prévue pour ce jeune en octobre.

Les parents des six autres élèves, de façon unanime, sont impliqués et satisfaits de participer à la démarche TEVA mise en place dans la première année.

Ils ont participé à la première rencontre autour du projet de vie de leur enfant. La démarche, dans un premier temps, offre aux parents un lieu de discussion autour de leurs préoccupations et de celles de leur enfant.

Commentaires des enseignants

* La TEVA donne un sens aux apprentissages et l’organisation des cours
* La rencontre nous permet de tisser des liens plus étroits avec les parents
* Les parents comprennent mieux l’organisation des services
* Les parents sont rassurés par rapport à la suite des évènements

**5.4 efficacité de la démarche**

Cette démarche permet de mieux identifier les valeurs, les champs d’intérêt, les aptitudes ainsi que les difficultés vécues par les élèves en se centrant autour des forces de chaque jeune.

Les rencontres du projet de vie viennent confirmer, entre la famille et les enseignants, le portrait du jeune et permettent de sceller des liens déjà installés.

La démarche favorise la collaboration avec les partenaires du CSSS et autres lorsqu’elle est entreprise.

Cette démarche de transition bonifie l’outil de plan d’intervention personnel du jeune en incluant les sphères de vie autour de son projet personnel de vie. Les différents partenaires (famille, école, CSSS) sont à même de partager les responsabilités d’actions concrètes lors de la rencontre de projet de vie.

Les enseignants sont tous motivés à participer au projet et à le poursuivre. Les résultats positifs du projet font boule de neige et s’exportent; certains autres enseignants entreprennent sur une base volontaire la démarche avec leurs élèves.

**5.5 LES POINTS FORTS DU PROJET**

* Le conseiller pédagogique de la CS est l’intervenant pivot qui accompagne l’équipe-école et soutien la TEVA à la commission scolaire. Ceci est un avantage au bon fonctionnement de la démarche. Le conseiller pédagogique est également membre du comité Transitions.
* L’appui de la Table régionale pour l’Intégration et le Maintien en Emploi (TRIME), du comité régional TÉVA et le soutien d’un comité local de partenaires provenant des différents organismes (CS, MSSS, MELS, SDEM-SEMO) sont un atout considérable
* Le pilote est rattaché aux continuums cliniques des CSSS PB et CCLM (plans d’action des RLS)

Le cadre régional TÉVA :

* En février 2013, le cadre de référence TEVA en Montérégie a été officiellement présenté aux différents partenaires du réseau de l’éducation et des services sociaux.
* L’arrivée du cadre de référence permet de clarifier les enjeux de la démarche ainsi qu’identifier l’importance des différents partenaires dans le processus.
* Il est en voie d’implantation dans les écoles et commissions scolaires de la Montérégie.

**5.6 DÉFIS et DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

* Les territoires des Commissions scolaires et des Réseaux locaux de santé sont différents, ce qui implique que d'autres CSSS, tels les CSSS Richelieu-Yamaska et CSSS Haut-Richelieu-Rouville sont interpellés dû aux lieux de résidence des élèves.
* Les standards du plan d'accès des CR et CSSS peuvent être une problématique si les élèves ou les familles ne sont pas inscrits dans les établissements.
* Pour différentes raisons administratives et organisationnelles, la commission scolaire Marie-Victorin n’a pu participer à la première année du projet pilote.

**6. RECOMMANDATIONS**

* La création d’un outil de prise d’information et de suivi aux enseignants en 2013-2014.
* Lors de la deuxième année d’expérimentation, faciliter l’arrimage avec le SDEM-SEMO pour le choix de stages pour les élèves qui terminent leur scolarisation en juin 2014.
* En fin d’année 13-14, voir à l’éventualité d’un travail d’été pour les élèves qui sont en poursuite de formation.

* La présence d’un intervenant pivot de la Comission Scolaire est nécessaire au bon fonctionnement du projet, idéalement il soutient la TÉVA dans son application et les équipes porteuses de la TÉVA dans les écoles.
* Considérant que le *Plan d'accès pour les personnes ayant une déficience* du MSSS prévoit l’élaboration et mise en œuvre d’un PSI lorsque la personne et sa famille vivent des périodes de transition nous recommandons eue la TÉVA justifie un épisode de service dans le secteur de la santé et des services sociaux.
* Consolider une démarche qui s’articule autour d’une collaboration avec les partenaires est nécessaire pour assurer, sur le plan local, l’implantation de la pratique TÉVA et que les structures régionales supportent les structures locales (comités MELS-MSSS).
* Même si on peut espérer que la démarche TÉVA s’implantera graduellement et deviendra une pratique régulière, cela va demander une cohésion et un arrimage entre l’école et les différents services du milieu.
* Il est souhaitable que la TÉVA devienne une obligation légale dans les écoles pour tous les élèves qui ont des difficultés.
* Il serait souhaitable que les milieux bénéficient d’un financement récurent provenant de trois principaux acteurs soit; le MELS, le MESS et le MSSS pour assurer la démarche TÉVA pour les élèves handicapés (parcours vers l’emploi et parcours vers la participation sociale) La TÉVA une responsabilité du MELS, qui doit se l’approprier, mais partagée par le MSSS et le MESS pour assurer graduellement la transition vers la vie active et la prise en charge, au besoin.